

Coutumes de l'alpage au pays de Gruyère

Autor(en): **Gremaud, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **39 (1949)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1005762>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Fig. 6. La tonte des moutons à Blatten.

sont rétives, elles cabriolent. L'inspecteur examine, prend des notes. Au début de l'après-midi, il désignera le plus beau mouton. Les concours font partie du programme fédéral des associations paysannes pour l'amélioration du cheptel ovin.

Les vieilles coutumes tendent à disparaître. En ce moment elles subissent presque partout des transformations qui les déforment, qui leur font perdre leur authenticité. Beaucoup se sont déjà enfoncées dans l'oubli. Pour écrire une histoire complète du développement des civilisations il faut nous hâter de recueillir toutes les anciennes coutumes qui résistent encore à notre effort universel d'unification.

Coutumes de l'alpage au pays de Gruyère

par Henri Gremaud, Bulle.

La montée à l'alpage, la vie au chalet, la descente des troupeaux étaient autrefois l'objet d'usages dont il faut sonner le glas pour beaucoup. Quelques-uns sont observés encore par de fervents terriens. Il est grand temps de sauver ce qui peut encore

E. LAUR, *Le paysan suisse, sa patrie et son oeuvre*. Brougg, 1939 (pp. 520-521.)

J. SIEGEN, *Lötschental, Guide du Touriste*. Chez l'auteur, 1939 (pp. 55-56 et 60).

être préservé et de remettre en honneur les coutumes qui pourraient revivre.

Les notules ici rassemblées l'ont été pour la plupart d'après les renseignements fournis verbalement par M. Louis Pittet, fermier en Palud, à Bulle, né en 1868, vieux teneur de montagne et fidèle des anciennes traditions.

Avant la «poya»

Il était coutume, la veille du départ pour l'alpage ou le jour même de la *poya*, de donner à lécher au bétail un mélange de semence de foin (ramassée dans la grange) et de sel, que l'on avait fait bénir au préalable par les capucins de Bulle. Ce mélange s'appelle le «*hyoujin*». On remettait au couvent, en témoignage de gratitude, une motte de beurre ou un vacherin.

A la ferme de Palud, chez M. Louis Pittet, l'on observe avec soin, aujourd'hui encore, cet ancien et vénérable usage.

Le train du chalet

Il y a une manière bien définie d'installer les outils qui prennent place sur le char qui sert à conduire sur l'alpe les instruments nécessaires à la vie au chalet. La chaudière est à l'arrière. Les «défalloirs» de chaque côté du char, et les anciennes gravures offrent à ce sujet plus de précisions qu'on ne saurait en donner. Le char était naguère toujours orné d'une couverture rouge, et l'habitude ne s'est point perdue partout.

Un vieux teneur de montagne, Nicolas Pipoz, dit Colin de Palud, qui tint ce domaine 51 années durant, était célèbre à la ronde pour la perfection avec laquelle il préparait son «train du chalet».

Quand passait à Charmey un troupeau suivi d'un attelage non conçu d'après la vieille habitude, les gens du village ne manquaient pas de se gausser du cortège, en disant qu'il s'agissait de *kouëtso* (gens du bas pays).

Au pied de la montagne

Arrivé au pied de la montagne, le troupeau et le char l'accompagnant avaient parfois à faire encore de durs efforts avant de parvenir au pâturage. C'était l'habitude alors de débarrasser les vaches des plus grosses cloches. On avait préparé le «butin» des armaillis (leurs effets) dans des sacs que l'on suspendait au cou des vaches. Ainsi, le «train du chalet» se trouvait allégé pour la montée finale.



Photo S. Glasson, Bulle.

Et voici le «train» du chalet.

Arrivée au chalet

Quand les armaillis arrivaient au chalet, ils brûlaient dans l'âtre une branche de buis qui avait été bénie le dimanche des Rameaux. Cette coutume avait pour but d'écartier les influences mauvaises qui pourraient se manifester durant la saison d'alpage.

A la porte de beaucoup de chalets, aujourd'hui encore, est clouée une petite croix de bois brut, destinée à assurer la protection divine sur les armaillis, les bêtes et leur commun habitat.

Inscriptions

Au chalet sis «Entre les champs», à mi-chemin entre les stations des Sciernes et d'Allières, et qui servit naguère d'habitation, le linteau de la porte de l'étable est frappé de cette inscription :

17 Jésus-Marie 20.

Dans une pièce du chalet depuis longtemps servant d'écurie, se trouve une poutre sculptée portant en relief cette devise sculptée :

NON QUAM PERIBIT
(jamais elle ne périra.)

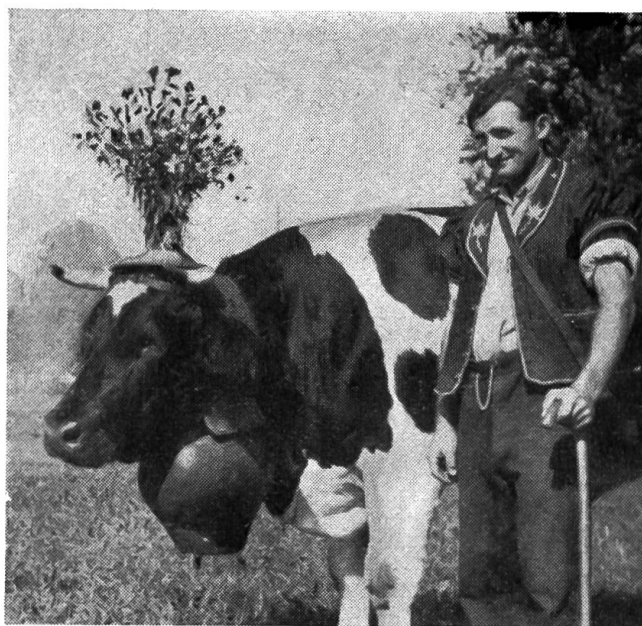


Photo H. Gremaud, Bulle.

L'une des plus belles vaches, avec la *chôla* fleurie.
Actuellement, c'est ordinairement le taureau qui la porte.
Mais il ne porte jamais de clochette.

Sur la montagne

Autrefois durant la saison d'alpage passaient de chalet en chalet de pauvres gens que l'on nommait les «burriers». Ils allaient munis d'une petite «boille», quémänder partout quelques cuillerées de crème afin qu'ils puissent pour eux-mêmes faire un peu de beurre¹.

Ces habitués étaient bien reçus par les armaillis, à qui ils apportaient les nouvelles de la plaine et des alpages.

L'un d'eux fut très populaire dans les années 1892—1894. Il venait d'Enney et on l'appelait «Dzâtyè-le-Yô» (Jacques-le-Fort). Son surnom lui venait d'une robustesse peu commune, qui le faisait appeler aussi «Le Mulet». On utilisait volontiers ses services quand il s'agissait de «remuer» d'un chalet à l'autre.

Un jour qu'il descendait du chalet de la *Guère*, portant sur l'*oji* (oiseau) un fromage et un sérac, il fut arrêté à La Tzintre par trois joyeux drôles qui, se relayèrent, lui faisant la conversation chacun une demi-heure durant, sans que le bonhomme paraisse le moins du monde incommodé par la charge qui pesait sur ses épaules.

¹ De là l'expression *chyâ kəmīn on burê* transpirer comme un beurrier, car on devine que ces pauvres gens devaient beaucoup suer. N. D. L. R.

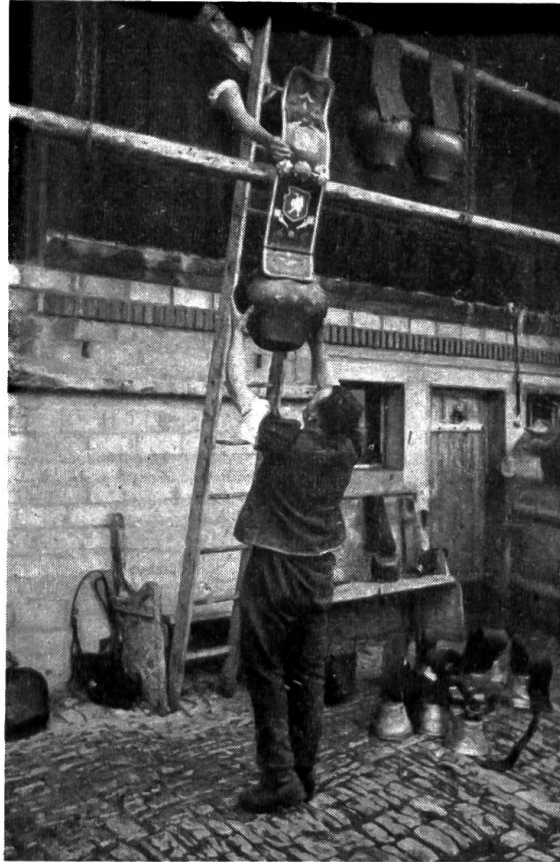


Photo S. Glasson, Bulle.

On dépend les sonnailles pour l'alpée.

Des fleurs . . .

Jamais autrefois l'on ne chargeait les *chôlè* (chaises à traire) sur le train du chalet. On les fixait, retournées sur la tête des plus belles vaches.

Quand venait le moment de la descente de l'alpage, on les fleurissait plus ou moins généreusement, selon que la saison avait été bonne et le prix du fromage favorable.

Au temps où notre informateur, M. Louis Pittet, tenait montagne, les filles du village montaient jusqu'au chalet, le matin du départ. Elles-mêmes préparaient les bouquets garnissant la *chôla*, décoraient le char, mettaient des fleurs aussi sur les courroies des plus belles vaches — spécialement de la meilleure laitière — et n'oublièrent naturellement point les armailis dans cette distribution colorée. Au début du siècle cette habitude était encore observée. M. Pittet pense qu'à la suite de quelques saisons défavorables, elle fut progressivement abandonnée. Elle est encore honorée par quelques rares fidèles.

Les sonnailles

Et le troupeau s'ébranlait pour le retour au «bas». On avait «enclochété» les vaches. Sonnailles et clarines menaient grand tapage.

Au XVIII^eme siècle s'épanouit une floraison de somptueux colliers de vaches. On assiste présentement à un renouveau de l'art du corroyeur. Les *rîmos* sont ornés parfois des armoiries de leur propriétaire.

Autrefois, de temps à autre, l'on voyait un troupeau monter à l'alpage sans sa batterie de cloches: le maître de la ferme était décédé et, en signe de deuil, la *poça* se faisait sans que l'on mît au cou des vaches sonnailles et clochettes. Cette ancienne et très respectable tradition fut encore observée en 1936, au domaine de Cuquerens, près de Bulle. Le maître de la maison, M. Oscar Romanens, étant décédé dans l'année, la montée se fit en silence.

On nous a signalé, d'autre part, que l'usage fut observé en 1947 au Pâquier.

Le passage du troupeau

Il était coutume, pour les propriétaires bullois qui louaient leurs montagnes, de veiller au passage du troupeau, lorsqu'il traversait la ville. On extrayait de la cave une bouteille de choix, et le propriétaire ou quelqu'un de sa famille servait la «verrée» aux armaillis, sur le pouce.

Les tenanciers de cafés font très souvent ce geste à l'égard de leurs habitués et connaissances, et il est fréquent de voir la sommelière, lorsque s'annonce le carillon du troupeau, sortir de l'établissement avec plateau et verres, et offrir à la régalaude une picholette de vin blanc.

Le pont des chèvres - *Lə pon dé tchi³vr*

par J. Surdez, Berne.

Le petit village d'Ocourt situé au bord du Doubs, en aval de Saint-Ursanne, ne compte guère qu'une quinzaine de maisons. Ses habitants sont des pêcheurs, des bûcherons, des petits éleveurs de chèvres ou de «rouges-bêtes»¹. Il était autrefois assez important mais, durant la guerre de trente ans², la population en fut décimée par la peste³, le fer, et, en 1635, il fut réduit en cendres.

¹ *roudj-bêt*, bêtes à cornes au pelage rouge et blanc.

² *Dyî³r dé Chuéd*, Guerre des Suédois.

³ *lè pècht*, ou *lè bósqt*, la variole.